## Neuf villes ont rejoint la nouvelle régie publique d'Est Ensemble

Dossier de<br/>
de /> la rédaction de H2o January 2023

Alors qu'une incertitude subsistait concernant Bobigny et Noisy-le-Sec, c'est finalement l'eau de toute l'intercommunalité de Seine-Saint-Denis qui sera gérée par la nouvelle régie publique.

Ils seront finalement tous dans le mÃame bateau. La régie publique de l'eau et de l'assainissement de l'intercommunalité Est Ensemble, en Seine-Saint-Denis, est officiellement opA©rationnelle depuis le 1er janvier. Et, chose qui A©tait encore incertaine il y a quelques semaines, l'ensemble des neuf villes du territoire en seront bien adhérentes. En effet, et alors que l'intercommunalité avait acté son retrait du puissant Syndicat des Eaux d'ÃŽle-de-France (SEDIF) début 2022, optant pour une gestion en propre, deux de ses villes étaient encore adhérentes du syndicat francilien au mois de décembre. Quelques jours avant le Nouvel An, et aprÃ's une procédure longue et exceptionnelle, un arrêté préfectoral a toutefois acté la sortie de Noisy-le-Sec et de Bobigny du SEDIF, le 19 décembre. "C'est un soulagement puisque ces deux communes isolent géographiquement Bondy, une autre ville du territoire", explique Jean-Claude Oliva, vice-président d'Est Ensemble chargé de l'eau et de l'assainissement et président de la nouvelle régie publique. "Si ces deux villes ne nous avaient pas rejoints, nous aurions dû raccorder Bondy en les contournant, et en faisant passer des réseaux en dehors de notre territoire. Et nous n'aurions pas pu fusionner la régie d'eau et le service assainissement, dont bénéficiaient déjà ces deux villes. Or cela permet des économies d'échelle sur les fonctions support", détaille-t-il. Po l'heure, les usagers ne verront aucun changement radical. En effet, le VEDIF, filiale de Veolia, avait signé avec le SEDIF un contrat de d©Iégation de service public pour la gestion de l'eau potable d'Est Ensemble jusqu'Ã fin 2023. Ce contrat a été transféré à la nouvelle régie, qui devra donc attendre encore un an pour Ãatre pleinement compétente. Ce n'est qu'en 2024 qu'elle pourra débuter les 50 millions d'euros de travaux, partagés avec le SEDIF et étalés sur 30 ans, nécessaires à la déconnexion physique du réseau. Le SEDIF et Eau de Paris deviendront alors les deux fournisseurs d'eau de la régie.

L'article des Échos avec les précisions de la Coordination Eau IDF